



Pour un service de l'eau 100% public à Paris :

Non au Partenariat public/privé

Dans un communiqué du 5 novembre, Bertrand Delanoë, maire de Paris, annonce vouloir changer la gestion de l'eau à Paris s'il est réélu en 2008.

Qu'annonce-t-il ?

Aux dires du Maire de Paris, une régie autonome verrait le jour en 2009 à la fin des contrats de 25 ans signés par la droite avec les deux multinationales (Suez Lyonnaise et Véolia ex Générale des eaux) pour la distribution de l'eau à Paris.

Mais dans ce communiqué, le maire de Paris fait aussi un **éloge inacceptable du « partenariat public/privé »** et dit vouloir réintroduire ces mêmes sociétés dont il salue : « la réactivité », « l'expertise » et « les compétences »...

Après 6 ans de mandat, M. Delanoë veut-il enfin créer le **véritable service public de l'eau démocratique et transparent** que les usagers parisiens réclament depuis trop longtemps ?

On peut légitimement en douter au regard du bilan de la municipalité sur la question de l'eau.

Quel bilan ?

✚ Le prix de l'eau :

Depuis 1984, dernière année en régie municipale, le prix de l'eau a augmenté de 328 %. La privatisation de la distribution par la droite y est certes pour beaucoup.

Mais M. Delanoë n'a pas voulu renégocier le prix de l'eau en 2003, lors de la signature de nouveaux avenants aux contrats, alors que les conclusions d'un audit étaient accablantes à l'encontre de Suez et Véolia.

Refusant de s'attaquer aux profits que génèrent ces sociétés délégataires, il a encore fait voter une augmentation de 7 % du prix de l'eau au 1^{er} janvier 2007.

✚ La qualité de l'eau :

Si le Maire de Paris affirme que l'eau de la capitale est « d'excellente qualité », il est contredit par de nombreux experts qui démontrent que l'eau est juste au niveau des normes mais que ces normes sont des limites inférieures de potabilité.

Le Laboratoire de Contrôle et de Recherches des eaux de Paris (CRECEP) qui garantissait une surveillance et une recherche sans contrainte d'équilibre budgétaire a été quasiment privatisé en 2003, toute recherche non rentable a été abandonnée. Au passage, 80% du personnel de cet organisme qui refusaient de perdre leur statut de fonctionnaire ont quitté le CRECEP, qui, par ailleurs licencie son personnel.

✚ La démocratie de l'eau :

Elle n'a pu s'exercer sérieusement à Paris. Alors que la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement urbain (loi SRU) l'exige, la Commission de Contrôle des Services Publics Locaux ne s'est pas réunie sur la question de l'eau depuis plus de 3 ans ! Créé depuis 2 ans, l'Observatoire parisien de l'eau, véritable caricature de la « communication » municipale sans statut juridique, ne peut en rien remplacer cette commission et n'a donc aucun rôle.

Quelle gestion pour l'avenir ?

Attac Paris 13 et le Collectif pour la remunicipalisation de l'eau à Paris réaffirment leur exigence d'un **véritable service public de l'eau dans la capitale.**

Pour en finir avec toutes les pratiques actuelles d'opacité, nous défendons le principe d'une régie municipale qui devrait contrôler l'ensemble de la chaîne de l'eau avec un personnel sous statut public.

Ceci afin de garantir une véritable qualité sanitaire de l'eau et de soustraire ce bien commun aux appétits des marchands.

**Pour en savoir plus sur les
vrais enjeux de l'eau à
Paris, le comité Attac 13^{ème}
vous invite à une conférence
avec Claude Danglot**

Médecin, ingénieur hydrologue, membre de la
CGT Paris et du Collectif pour la
remunicipalisation de l'eau à Paris.

**Le 6 février 2008 à 20h00 à la
Maison des Associations du 13^e
11 rue Caillaux -M° Maison Blanche**

Attac Paris 13, Maison des Associations, 11 rue Caillaux 75013 Paris
Tel : 01.45.58.10.96 et 01.43.37.91.64.

Courriel : paris13@attac.org / Site : <http://www.local.attac.org/paris13/>